

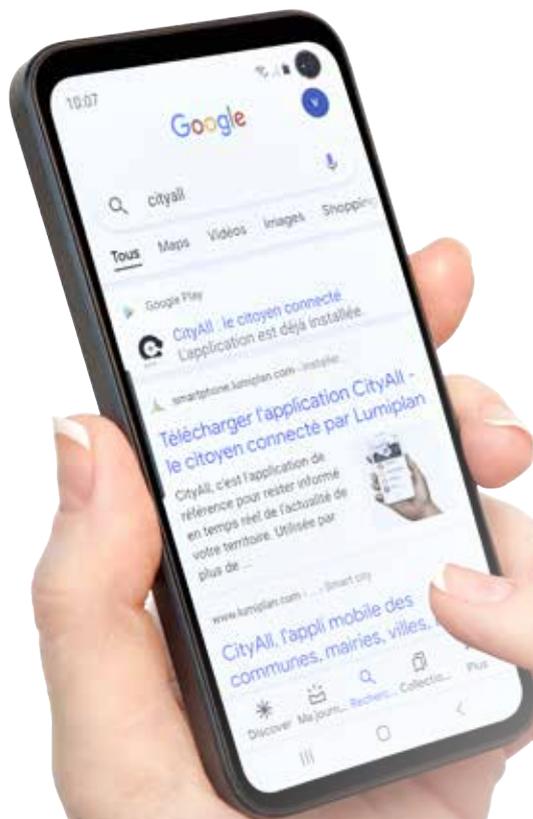


CHÂTEAUBERNARD

JUIN 2021 - N°4

Focus :
les finances communales

L'application CityAll, disponible sur vos smartphones depuis le mois de février, fonctionne parfaitement. Le nombre des abonnés augmente régulièrement, les retours sont favorables. Alors, n'hésitez plus, si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, rendez vous sur "Google Play" ou "Apple Store" pour l'obtenir et profiter gratuitement de l'accès le plus rapide aux informations de votre commune !



Comment faire ?

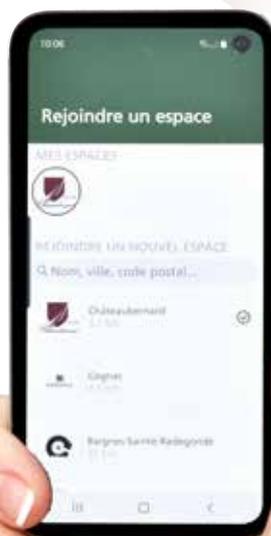
C'est très simple : sur votre appareil, rendez-vous sur : "PlayStore" (Android) ou "AppleStore" (iOS), télécharger "CityAll, le citoyen connecté", puis ouvrir.



Comment faire ?

Il ne vous reste plus qu'à indiquer "Châteaubernard" sur la première page de l'application, et vous accédez à toutes les infos de votre commune.

C'est rapide, c'est facile, et c'est totalement gratuit.



Sommaire

Édito	3
Nature	4
Cadre de Vie	8
Vie Scolaire	12
Focus	16
BA 709	18
Vie des Entreprises	19
Vie Associative	20
Culture	22
Solidarités	26
Infos Communales	30
Expression des Élus	31

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr
Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard :
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Impression : Atelier Graphique du Cognaçais
Dépôt légal : en cours

La Mairie de Châteaubernard et Atelier Graphique du Cognaçais s'engagent dans une démarche éco-responsable. Soucieux de répondre aux préoccupations environnementales, votre magazine "Le Mag" est imprimé sur papiers écologiques issus de forêts gérées durablement. 

Édito



Chaque année, le vote du budget est un temps fort des débats en conseil municipal. Son rôle est double : il s'agit d'abord d'assurer les fonctions vitales de la commune, salaires du personnel, entretien des bâtiments, charges courantes. Il permet également de définir les priorités en matière d'investissement, voirie, achats fonciers, remplacement des matériels. Pour financer ces deux volets, fonctionnement et investissement, la commune a besoin des recettes, les impôts et taxes locales. Pour cette année encore, nous avons choisi de ne pas augmenter les taxes, afin de ne pas ajouter de difficultés à une période qui en a déjà comporté beaucoup. Pour autant, les investissements se poursuivent, car une commune qui cesse d'investir se dégrade, notamment en matière de voirie ou de bâtiments. Fidèles à nos engagements de campagne, nous poursuivons les achats de terrains pour constituer des réserves foncières, destinées soit à des aménagements verts, soit à des programmes de développement raisonné de l'habitat et des activités. Nous allons aussi engager l'aménagement de la rue de la Commanderie au droit de l'école Pablo Picasso, afin de la sécuriser. La cuisine centrale recevra un nouvel équipement de ventilation qui la mettra en conformité avec la réglementation. C'est encore l'ancienne piste entre les rues Charles-de-Gaulle et de la Doue qui va être transformée en voie d'accès à la nouvelle résidence Beauregard, devenant la rue Caroline Aigle. Bâtir un budget est un exercice délicat car depuis plusieurs années les recettes ont régulièrement baissé. Les charges fixes restant quasiment stables, les investissements deviennent de plus en plus difficiles à financer. D'où la nécessité de définir les priorités, et d'étaler sur plusieurs années les projets qui structurent et améliorent le paysage communal. Dans chaque numéro du Mag, nous vous tenons au courant de ces évolutions. Dans celui-ci en particulier, vous trouverez en pages centrales comment est utilisé l'argent de vos impôts, en prenant l'exemple des dépenses de l'année 2020, ainsi que les investissements prévus en 2021, conformément aux décisions votées en conseil municipal. L'intérêt général est au cœur de nos préoccupations, et le budget communal en est l'expression. Il est l'outil indispensable de la mise en œuvre de nos ambitions, au service des castelbernardins.

Votre Maire
Pierre Yves Briand

COMITÉ NATURE

Éclairage public raisonné

Nombreuses sont les communes qui engagent une réflexion sur le bien-fondé d'un éclairage public tous azimuts. Et ce pour plusieurs raisons :

Écologiques d'abord

Un ciel noir est essentiel pour toutes les espèces car il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique... Éclairer moins c'est consommer moins d'énergie donc préserver des ressources naturelles

Économiques pas vraiment

Même si l'éclairage public représente un gros budget pour les communes, sachant que la part abonnement est fixe et que la consommation ne représente que 30 à 50 % de la facture, l'économie réalisable reste relative.

Sanitaires à coup sûr

L'humain fait partie de la biodiversité. L'éclairage nocturne perturbe nos rythmes biologiques : troubles du sommeil, augmentation du stress, modification des rythmes hormonaux.

Scientifiques aussi

Les halos lumineux qui entourent nos communes trop éclairées limitent l'observation du ciel ce qui gêne considérablement les astronomes et autres scientifiques.

Et la sécurité alors ?

A ce jour, les territoires moins éclairés ne sont pas plus accidentogènes ni délinquants que les autres. Des communes ayant éteint certains quartiers, riches en trafics de tous genres, ont même vus ceux-ci se déplacer... chez leurs voisines éclairées !

Comme promis, le conseil municipal a validé l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures du matin, à partir du 1^{er} juin. Nous comptons sur vos retours pour pérenniser cette expérimentation.





Reboiser autrement

La ville de Châteaubernard s'engage dans le reboisement de parcelles. La première réalisation longe le mur du cimetière du Breuil près de la résidence des Chênes. D'autres méthodes existent permettant de redonner aux arbres leur rôle dans le cycle de l'eau, de l'air et de la terre. Nos services travaillent actuellement sur d'autres projets dont :

La méthode Miyawaki

Elle permet de créer des micro-forêts grâce au choix d'espèces locales avec une forte densité de plantation au mètre carré (3-4 arbres jeunes). La croissance est accélérée, si bien qu'en moins de 10 ans les arbres atteignent une belle maturité.

La technique Miyawaki a fait ses preuves dans le monde entier, quelles que soient les conditions de sol ou de climat. Les plantations sont jusqu'à 30 fois plus denses qu'une plantation d'arbres classique et 100 fois plus riches en biodiversité. Cela crée un écosystème stable et résilient.



M. Akira Miyawaki botaniste japonais

L'enracinement est meilleur et induit une résistance aux conditions météorologiques extrêmes. Elles nécessitent une intervention humaine pendant les trois premières années uniquement, pour arroser et retirer les adventices et graminées qui pourraient pousser et concurrencer les jeunes plants.

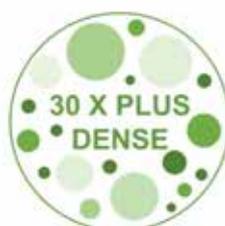
Ensuite les micro-forêts deviennent indépendantes. Elles ne nécessitent pas de recours aux produits chimiques ni aux fertilisants artificiels, et soutiennent très rapidement la biodiversité locale.



(1) Les jeunes arbres du potentiel naturel de végétation sont plantés avec une forte densité de 3 arbres/m² et de manière aléatoire.

(2) Environ 3 ans plus tard, les plants ont été soumis à la sélection naturelle, et les plus adaptés se sont rapidement développés.

(3) 15-20 ans après avoir planté, une forêt dense et mature s'est établie.



COMITÉ NATURE

Les moutons broutent aux Vauzelles...



Depuis plusieurs semaines, le quartier des Vauzelles accueille une vingtaine de moutons chargés de l'entretien des parcelles communales. Après une petite absence pour la tonte de printemps, les voilà revenus, encore plus nombreux, se délecter de l'herbe tendre du quartier.

Rue Charles de Gaulle, en aval du Castel, trois ânesses assureront l'entretien de la parcelle communale pendant tout l'été.

... et trois ânesses arrivent au Castel...



Tout Châteaubernard à pied ou à vélo : c'est pour... bientôt !

Aménagement d'une voie douce rue du Commerce

La chaussée de la rue du Commerce fait partie du programme voirie de Grand Cognac pour cet automne. En concertation avec l'association Vélod'vie et les services de la ville de Châteaubernard, une réflexion est menée en vue de l'aménagement d'une voie de circulation douce sur l'un des trottoirs.

En 2022, cette voie sera prolongée rue Jean-Monnet, sur la partie comprise entre la rue du Commerce et la rue des Quillettes.

Piétons et cyclistes pourront ainsi relier Dominant - Combe des Dames en toute sérénité.



Un projet d'activité de maraîchage au cœur du bourg !

Un collectif se mobilise pour élaborer un projet viable

Dans la droite ligne de ses engagements, la ville de Châteaubernard envisage une activité de maraîchage biologique sur des terrains à l'origine destinés à l'urbanisation. Dans l'esprit des nouvelles orientations nationales et régionales, ces terrains redeviendront agricoles.

Ce projet est né de la volonté de maîtriser l'urbanisation, jointe au souci de répondre à la demande forte de produits locaux de qualité.

Le souhait de proposer aux enfants des écoles une restauration locale et saine participe de cette réflexion. Dans un contexte de demande croissante de produits issus de l'agriculture biologique, les maraîchers de demain auront un rôle important à jouer dans la fourniture des légumes, produits les plus demandés.

Ce mode de production souvent idéalisé n'en est pas moins complexe et requiert beaucoup de compétences techniques, commerciales et humaines.

Afin d'assurer la pérennité du projet, la ville de Châteaubernard travaille avec un collectif de spécialistes (Terre de Liens, Mangeons mieux, la Maison de l'Agriculture Biologique, la cellule d'installation du Grand Cognac, les instances administratives etc.)

Aujourd'hui la graine est semée. Chacun, à son niveau, assure sa germination pour une première récolte espérée en 2022 !



ESPACES VERTS

Plantation des massifs



Plantation des massifs d'été : parc de la mairie et monument aux morts, assortiments composés de Canna panaché/sauge ananas/sauge panaché/lantana/dracaena pourpre.



Le désherbage thermique

Une technique qui doit encore faire ses preuves... Échaudée par la mésaventure de ses collègues cognaçais, l'équipe des services techniques castelbernardins avait fait le choix d'un matériel de désherbage thermique garanti sans flamme et sans risques.

Hélas, le passage malheureux à proximité d'une haie vient de prouver le contraire : la chaleur produite par l'engin suffit largement à enflammer des arbustes secs.

L'alternative parfaite au désherbant chimique n'est donc pas encore trouvée. Aujourd'hui force est de constater que la méthode la plus efficace reste l'huile de coude !



Frelon asiatique

C'est la pleine période avec le printemps où les fondatrices construisent les premiers nids dits "nids primaires".

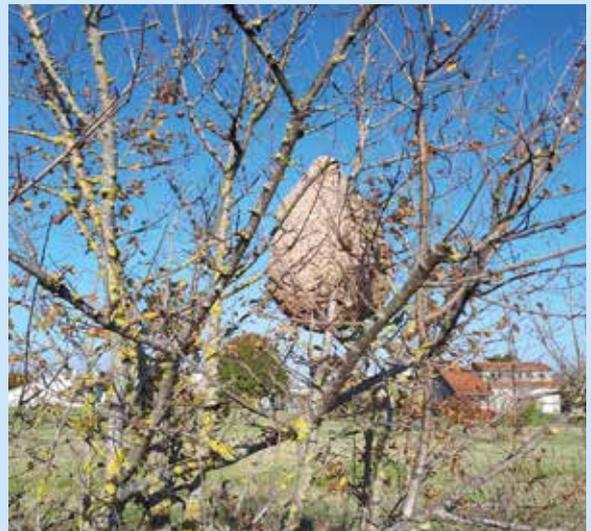
Il mesure quelques centimètres de diamètre.

La fondatrice y pond quelques œufs, puis nourrit les larves qui deviendront les ouvrières.

Souvent ces nids, comme on l'a vu en 2018, se trouvent dans un trou de mur, sous des toits d'auvents ou d'abris de jardin.

A SURVEILLER

On peut penser que la campagne de lutte s'annonce précoce !



SOYONS VIGILANTS

Ne pas attendre l'été pour pratiquer le piégeage. Afin de préserver les autres insectes il est conseillé d'ajouter un produit alcoolisé dans le piège.

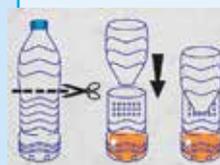
Vous pouvez vous procurer gratuitement à la Mairie un support spécifique à adapter sur une bouteille plastique et à suspendre.



Les abeilles nous remercieront.

La ville participe financièrement à la destruction de ces nids sur la base de 50 %

Contactez la Mairie avant toute destruction afin de signer une convention.



Il est possible de fabriquer soi même un piège à partir d'une bouteille plastique comme illustré sur le schéma ci-contre, ensuite accroché sous une branche.

Voici les différentes variétés rustiques :

Fuchsia magellanica Riccartonii

Résistant jusqu'à -10°C

Hauteur 1.20 m maximum

Floraison rouge et violet.



Fuchsia magellanica Versicolor

Résistant jusqu'à -5°C à -10°C

Hauteur 1 m maximum

Floraison rose et violet



Fuchsia regia Reitzii

Résistant jusqu'à -12°C

Hauteur 1.25 m maximum

Floraison rouge et violet vif

Fruit comestible



Fuchsia triphylla

Résistant jusqu'à -10°C

Hauteur 1.25 m maximum

Floraison orangé



Le Fuchsia "Blue Sarah"

Résistant jusqu'à -10°C

Hauteur 90 cm maximum

Floraison blanche et mauve



L'œil du jardinier

Gros plan sur le fuchsia

C'est une plante vivace, très décorative, qui convient pour embellir vos massifs et vos bacs de plantation. Il préfère l'ombre, mais il peut se plaire également au soleil si les températures ne sont pas trop longtemps extrêmes, l'entretien est plutôt réduit car il nécessite seulement une taille à la sortie de l'hiver pour supprimer les branches ayant subi des gelées. La floraison est abondante et prend des formes et des couleurs multiples.

Fuchsias moins rustiques pour bac :

Fuchsia retombant Dark Eyes

Résistant jusqu'à -5°C

Hauteur 50 cm

Floraison double, violet et rouge



Fuchsia retombant Holly Beauty

Résistant jusqu'à -5°C

Hauteur 50 cm maximum

Floraison double, blanc



Fuchsia "Annabel"

Résistant jusqu'à -5°C

Hauteur 50 cm maximum



BÂTIMENTS

Travaux salle sainte Thérèse

La rénovation de la salle Sainte-Thérèse avance à grands pas. Dans une première tranche, la grande salle a été isolée, les huisseries changées, l'estrade modifiée pour permettre le passage des personnes en situation de handicap.



Ce sont maintenant les pièces situées à l'arrière qui sont en travaux. Après démolition par les agents des services techniques, les entreprises interviennent pour la reconstruction des sanitaires, des bureaux et de la salle de réunion. Ces équipements seront à la disposition des associations à la rentrée de septembre, sous réserve d'imprévus...



Nouvelle signalisations

Des nouvelles signalisations situées à des endroits stratégiques ont vu le jour très récemment. Il faut dire que celles-ci faisaient défaut afin d'indiquer de façon claire les lieux pour la plupart sous gestion de la Mairie. Il a été décidé d'utiliser une signalétique sobre pour minimiser la pollution visuelle qu'occasionnent bon nombre de panneaux publicitaires.



Monument aux morts

Le monument aux morts de la commune a bénéficié d'un grand nettoyage de printemps. La pierre décapée a retrouvé son éclat d'origine, les peintures ont toutes été renouvelées. Dans le même temps, la terre des massifs qui l'entourent a été renouvelée, et des plantations nouvelles participent à l'embellissement de ce lieu dédié à la mémoire des soldats de la commune morts pour la France.



Rénovation du toit de l'école de la Combe des Dames



L'entretien des lieux publics fait partie des dépenses importantes à la charge de la municipalité. A ce titre la couverture de l'école de la Combe des Dames a été complètement réhabilitée.



Le pont du chemin de Lonzac

L'année dernière, le pont du chemin de Lonzac, situé sur le territoire de Châteaubernard qui passe sur la voie de chemin de fer de Saintes-Angoulême avait subi une réfection de sa couche de roulement. Cette année, c'est la structure de l'édifice qui a fait peau neuve. Il faut savoir que la charge d'un pont incombe à la collectivité qui possède la voie passant au-dessus de l'autre.



Sécurité routière

Dans le Mag numéro 2, nous vous informions que le chemin du Breuil suite à la concertation et l'approbation des riverains était maintenant en sens unique pour éviter des accidents. Les cyclistes peuvent toujours emprunter cet axe dans les 2 sens. Toujours soucieux de la sécurité routière, il nous a semblé opportun d'aménager une bande cyclable pour attirer l'œil des automobilistes qui empruntent cette voie.



Nouvelle balayeuse

Afin de rationaliser les coûts de fonctionnement, la municipalité a fait le choix de louer une balayeuse. Entre l'achat, le coût de maintenance voire le remplacement des pièces détachées, il en ressort que la location est moins coûteuse. La mairie a donc vendu la balayeuse qu'elle possédait.

ÉCOLES

Jules Vallès



Les CE2 au jardin

Avec Gwenaëlle des Jardins d'Isis, nous avons commencé l'aventure de notre jardin.

Après avoir précisé en classe le rôle des différentes parties d'une plante, nous avons planté des pieds de fraisiers et d'onagres. Et avant de semer des graines de lin, de petits pois, de soucis, de moutarde, de phacélies, de radis... nous avons réalisé des sillons droits à l'aide d'un cordeau.

Puis chacun a bouturé un cassissier dans un petit pot pour s'en occuper chez lui afin que des racines se forment.

Maintenant, nous arrosons notre jardin quand la pluie n'est pas au rendez-vous pour obtenir de belles fleurs et de grosses fraises !



Les 4 "RE"

Dans le cadre du programme pédagogique "votre école sans déchet" proposé par Calitom, la classe de CM1/CM2 de l'école Jules Vallès a choisi de travailler sur la thématique les 4 "RE". Il s'agissait de Re-découvrir, Re-cycler, Ré-utiliser et Re-imaginer. L'équipe des Jardins Respectueux de Châteaubernard est venue nous proposer de réutiliser des palettes afin de fabriquer des hôtels à insectes et des bacs.

Nous avons le projet de créer un passage entre notre espace potager et celui de l'école maternelle.

Les élèves ont mesuré, tracé, découpé, assemblé puis peint les bacs et avec les chutes, construit des hôtels à insectes. Auparavant, Monsieur Marcotte avait expliqué l'utilité des insectes et d'autres animaux pour notre potager et la nature en général.

Les hôtels ont été disséminés dans la cour, les bacs placés près du poulailler.

Un atelier impromptu nous a permis de découvrir une utilisation de l'osier en fabriquant des paniers.



Opération "Chaque jour compte" pour les CP de l'école Jules Vallès

Depuis le mois de septembre, les élèves de CP de l'école Jules Vallès comptent les jours d'école... dans le but de faire du 100^{ème} un moment particulier et festif. De façon ludique, les enfants apprennent ainsi quotidiennement à dénombrer et à découvrir les liens entre les nombres : dizaines, unités, ajouter, décomposer. Lors de cette journée, ils ont réalisé de nombreuses collections d'objets : 100 boutons, 100 cotons-tiges, 100 pailles, 100 cailloux, 100 bâtons, 100 trombones, 100 euros, 100 centimes... Mais ils ont aussi réussi tous ensemble 100 défis de maths et écrit 100 jolis mots. Chacun a tenté de lire une histoire de 100 mots et réalisé de jolies lunettes en forme de 100. A l'issue de ces activités énergivores, les élèves ont apprécié la petite collation offerte en fin d'après-midi !



Petit Prince

Carnaval à l'école

Vendredi 5 mars, l'école maternelle a pris des airs de carnaval. En raison du contexte sanitaire, ni défilé, ni rassemblement mais le plaisir pour chaque classe de partager un moment festif. Pendant quelques heures, les super-héros ont pu côtoyer les princesses, les insectes et les clowns pour la plus grande joie des petits et des grands.



Le plaisir de jardiner à l'école



Au mois d'avril, de magnifiques carrés en bois ont été installés par les services techniques aux abords des classes pour remplacer les anciens qui étaient abîmés. Les enfants vont pouvoir de nouveau jardiner comme ils le font depuis de nombreuses années dans cette école. Un très joli composteur a également été installé et permettra de sensibiliser les enfants à la gestion des déchets verts. Ces activités sont essentielles pour permettre aux jeunes enfants de découvrir le cycle de la vie végétale et de développer leur rapport au temps. Dès le retour des vacances de printemps, les semis et

plantations étaient au programme de chaque classe. Un grand merci à la municipalité pour ces aménagements.



Pablo Picasso

Des œufs couvés et confinés

"Nous avons mis 18 œufs de poules de différentes races dans une couveuse que les Jardins respectueux nous avaient prêtée. Nous nous en sommes occupés pendant presque 21 jours. Malheureusement, le confinement a été décidé et nous avons dû donner nos œufs et la couveuse aux Jardins respectueux afin que les poussins soient pris en charge. Ils y sont nés. Les naissances ont commencé le mardi du confinement. Ils ont été placés dans une éleveuse. Lorsqu'ils seront assez grands, ils viendront vivre à l'école. Nous les séparerons de Paulo et Ginette car Paulo et Ginette sont omnivores... Voilà une petite photo de certains de nos poussins. Les CP."



Rencontres USEP (presque) comme avant !



Jeudi 29 mai, une rencontre sportive d'athlétisme a eu lieu au stade Claude Boué entre les classes de CP et CP-CE1 de Pablo, Gensac et Houlette. Nous nous sommes confrontés aux mêmes ateliers mais ne nous sommes pas mélangés. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre de l'USEP. Les enfants étaient ravis de rencontrer d'autres enfants, même de loin. Malgré une météo peu clémente, tout le monde a pris beaucoup de plaisir à participer à cette belle matinée sportive !

Les CM2 de Pablo Picasso nous racontent leurs temps forts !

Contes aux jardins

Tous les mardis à 13 h 30, nous invitons des classes de notre école à venir écouter les contes que nous avons écrits. Nous avons mis à disposition des autres maîtresses, une feuille d'inscription.

En janvier, nous avons travaillé sur Charles Perrault. Par la suite, nous avons écrit chacun un conte. Nous lisons nos contes dans l'espace

scénique que nous avons aménagé avec les Jardins Respectueux.



Les ateliers vélo

Nous avons commencé des ateliers vélo après les vacances de Pâques. Nous avons fait 4 groupes (A,B,C,D), nous avons tous fait le tour du parc et on a appris à se ranger par 2, 3 ou 4. Nous avons fait des petits concours de lenteur et nous avons aussi fait des descentes de poutres pour se préparer à la sortie du 28, pour le "Tour Académique Patrimoine à vélo" du Poitou-Charente. Nous rencontrerons les classes de Jarnac-Champagne et de Jonzac pour nous faire passer le relais. On a aussi fait des sorties en ville pour apprendre à rouler sur la route et aussi tous ensemble.

Solidarité

Nous avons envoyé des dessins et quelques messages de réconfort aux militaires qui n'étaient pas dans leur famille pour Noël.

Quelques uns d'entre-eux nous ont répondu pour nous remercier. Un officier de réserve nous a remercié de notre participation en nous remettant la lettre de félicitation des Ministères de la Solidarité et de la Défense.

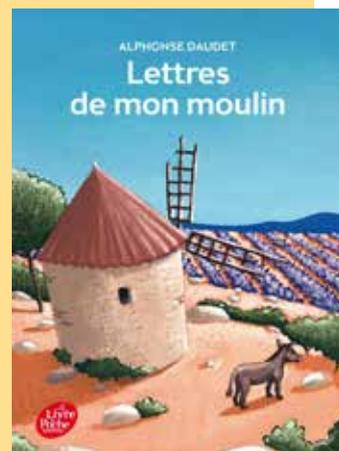
Les lettres de mon moulin

Le créateur des "Lettres de mon moulin" s'appelle Alphonse Daudet.

Il est né à Fontvieille en 1840 et est mort en 1897.

Alphonse Daudet n'a que 23 ans lorsqu'il commence à avoir l'idée des "Lettres de mon moulin". Il a aussi écrit des poésies et pièces de théâtre. Nous avons étudié deux de ses nouvelles : "Le secret de Maître Cornille" et "La chèvre de Monsieur Seguin"

Ces histoires se passent en Provence et sont très connues. Nous vous les recommandons.



Petit moment protocolaire

Avec la directrice académique de la Charente Maritime, la Dasen, les conseillers pédagogiques, le délégué USEP et les maires de Celles, Lonzac et Jarnac-Champagne, lors de la sortie du 28 mai.



La Combe des Dames

Classe de Grande section



Jeudi 18 mars, nous sommes allés à la médiathèque pour découvrir un des livres de la sélection du Prix des Incorruptibles. Jeudi 25 mars, nous avons fêté carnaval déguisés en animaux de la ferme. Nous avons fait des crêpes que nous avons dégustées au goûter.



Classe de Petite et Moyenne section

Cette année, est une drôle d'année ! Nous avons eu la chance de pouvoir aller à la Médiathèque. Aurélia, puis Muriel nous ont fait découvrir 2 livres de la sélection des incorruptibles : "Du bon côté du mur" et "Laissez-moi tranquille !"



Nous sommes tous repartis avec un album, que nous avons choisi. Mais, nous avons découvert un truc exceptionnel au rez-de chaussé... La grainothèque !

On a choisi des graines de fleurs pour le jardin de l'école ! Des zinnias, des œillets d'inde.

On y retourne, jeudi 21 mai pour élire notre album préféré !



Classe de Petite et Très Petite section

Jeudi 18 mars nous sommes allés pour la première fois à la médiathèque découvrir le premier album du prix des Incorruptibles. A la fin de cette visite, nous avons pu explorer librement la médiathèque.



Jeudi 25 mars nous avons fêté carnaval à l'école. Pour cette occasion nous nous sommes parés de nos plus beaux déguisements... Admirez !

Aux mois de mars et d'avril, toute l'école a travaillé sur les produits d'origine animale. La classe des TPS-PS a plus particulièrement travaillé sur le lait. Le projet s'est finalisé par la dégustation de yaourts au lait de vache que les élèves ont préparés eux-mêmes.

Les beaux jours arrivent, c'est le moment de commencer les plantations dans le jardin de l'école. Nous commençons par semer des radis...



FINANCES

Comment ont été utilisées les ressources financières de la commune en 2020 ?

Recettes : 4 385 750,40 €

Répartition des dépenses : 3 801 120,29 €

Excédent : 584 630,11 €

Les taxes locales sont la source essentielle des recettes de la commune. Pour 100€ de recettes, voici comment se répartit leur utilisation dans le budget de fonctionnement de Châteaubernard. A noter que l'excédent de l'exercice est la seule source de financement des investissements, à moins de recourir à l'emprunt. La nécessité de gérer très rigoureusement le fonctionnement est donc primordiale, afin de permettre les investissements indispensables à la vie de la commune.

Mairie administration, salles municipales, agence postale	690 011,75 €	18,15%
Culture médiathèque et salles d'expositions	166 801,35 €	4,39%
Culture Le Castel	156 109,55 €	4,11%
Police Municipale	100 784,56 €	2,65%
Enfance écoles, cuisine, restaurant, garderie	794 791,39 €	20,91%



Services techniques, bâtiments, terrains, voirie	1 320 266,83 €	34,73%
CCAS	48 124,58 €	1,27%
Dépenses d'ordre, amortissements, cessions	233 844,09 €	6,15%
Frais divers taxes, subventions, intérêts, péréquation, RFP de l'État	290 386,19 €	7,64%

En 2021, les grandes lignes des investissements

Pour l'année 2021, le budget primitif a été adopté en conseil municipal le 1^{er} avril. Le tableau suivant donne une idée des principales dépenses annuelles prévues en matière d'investissements. Les travaux de voirie et d'entretien des écoles reçoivent un budget important, ils sont indispensables à notre avenir. On voit aussi que la constitution des réserves foncières est un poste considérable, car ces réserves donnent à la commune les moyens de maîtriser son environnement.

Mairie	
Informatique	15 000 €
Bâtiments	
Travaux salle sainte Thérèse	120 000 €
Programme ADAP mise accessibilité bâtiments	5 000 €
Cuisine salle Jean Tardif	4 200 €
Pôle scolaire	
Informatique écoles	15 000 €
Pablo Picasso mur clôture, store, réseaux eau potable	41 500 €
Travaux chauffage et ventilation restaurant, cuisine scolaire Pablo Picasso	59 400 €
Volets Petit Prince	15 000 €
Portes de classes Pablo Picasso et Jules Valles	15 000 €
Voirie communale	
Sécurisation rue de la Commanderie	435 000 €
Travaux lotissement "Logelia" et voirie rue Charles de Gaulle - rue de la Doue liaison Le Castel	242 000 €
Acquisitions et réserves foncières	
Acquisitions terrains et enveloppe foncière	408 255 €
Matériels et véhicules services techniques	
Matériel et outillage, barrières de sécurités, aspirateur	12 050 €
Environnement urbain	
Cheminement doux, plantations d'arbres, mobilier urbain	59 150 €
Réseaux divers	
éclairage public, extension réseaux, eaux pluviales, bornes incendies	76 000 €
Médiathèque	
Fond documentaire et informatique	17 650 €
Le Castel	
Matériel son et lumières	30 000 €



VIE DE LA BASE

L'EIV 3/13 "Auvergne" se déploie sur la BA 126 de Solenzara

Du 15 au 26 février 2021, l'escadron d'instruction en vol 3/13 "Auvergne" de l'École de l'Aviation de Chasse (EAC) s'est rendu sur la base aérienne 126 de Solenzara. Cette manœuvre de délocalisation est une première dans le nouveau cursus de formation des pilotes de chasse sur PC-21.

Les jeunes pilotes ayant participé à cette manœuvre sont en phase de transition opérationnelle, dernière étape de leur formation à Cognac. Au sein de cette phase tremplin entre le monde école et le monde opérationnel, cette mission constitue une expérimentation pédagogique ambitieuse. L'objectif : développer les compétences tactiques des stagiaires, dans les conditions d'un détachement en unité constituée et dans l'esprit d'une campagne de tir sur avion d'arme.



© Florian ROUSSARD / Armée de l'Air et de l'Espace / Armées



© Florian ROUSSARD / Armée de l'Air et de l'Espace / Armées

Durant deux semaines, les stagiaires se sont entraînés au-dessus de l'île de Beauté, dans un environnement qui leur était inconnu, particulièrement adapté à l'acquisition des objectifs visés. A l'heure du débriefing, le constat de progrès individuels mais aussi collectifs en termes de technicité, d'expérience et de maturité est unanime.

"Ce stage a porté ses fruits, les stagiaires se sont donnés les moyens et ont compris les enjeux de ce déploiement. Ils en ressortent bien formés et armés pour leurs futures affectations au sein des unités navigantes" confie le commandant d'escadron.

Première cérémonie de remise de brevet de navigateur officier systèmes d'armes, sur la BA709

Le vendredi 21 mai 2021 a été célébrée la première remise de brevet de navigateur officier systèmes d'armes, traditionnellement appelée "macaronnage", organisée sur la base aérienne 709. Cette cérémonie a été présidée par le général de division aérienne Éric Gernez, adjoint au directeur des ressources humaines de l'armée de l'air.



© R.Bondelu / Armée de l'air et de l'espace



© P.Midreuil / Armée de l'air / Armées

La cérémonie de remise de brevet est une des étapes les plus importantes dans la carrière des pilotes et navigateurs officiers systèmes d'armes : les jeunes officiers reçoivent leurs ailes des mains de leurs parrains, symbolisant ainsi l'entrée dans le statut de pilote et de navigateur de combat.

Cette cérémonie, a été également l'occasion pour certains d'entre eux, de recevoir leur poignard d'officier qui représente l'autorité et le commandement.



ART et CRÉATION

Elle était salariée, mais son indépendance, son esprit d'initiative et sa passion pour l'art créatif ont conduit Karine Bergadieu à créer sa propre entreprise.

Après une formation en décoration d'intérieur à Aix en Provence elle installe à Châteaubernard sa micro entreprise (5 rue de la Cité) en octobre 2019.

Sa vocation est la décoration d'intérieur, mais surtout la création et la vente d'objets décoratifs, de peintures et tableaux qu'elle réalise elle-même (pastel, acrylique).

Il n'y a pas d'atelier public mais elle propose des actions de conseils et créations à domicile. Elle a connu un départ difficile pour se faire connaître, compliqué par la crise sanitaire en 2020

Mais grâce à sa persévérance, à des amis et à son site internet, elle a maintenant de nombreux clients.

Contact : 06 11 37 50 49 - site et Facebook : Art K' deco - contact@artkdeco.fr

BESSON CHAUSSURES

A l'origine, en 1982, Besson chaussures est une entreprise familiale de vente de chaussures créée par les deux frères Besson dans le Puy de Dôme.

Depuis 2018 c'est une filiale d'un groupe important possédant 180 magasins en France.

Le magasin de Châteaubernard situé 15 rue de l'Anisserie est ouvert depuis le 19 mai.

L'essentiel des produits concerne évidemment toute une gamme de chaussures multimarques pour hommes, femmes et enfants avec des modèles pour ville, sport et d'été.

Un rayon "maroquinerie" présente un grand choix de sacs pour dames. On trouve aussi un espace bijouterie fantaisie et petites fournitures (lacets, gants, chaussettes...)

Cette nouvelle implantation a permis de créer trois emplois.

Contact : Mme ARIBAUD - gérante- tél 05 45 83 21 21



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE HERSAN

Créée le 9 février 2009 au 26 boulevard de Paris à Cognac, la clinique vétérinaire est transférée et opérationnelle rue du Dominant à Châteaubernard depuis le 10 mai.

Mme Stéphanie Hersan-Vergnaud, docteur vétérinaire, est la gérante de l'entreprise (SARL).

Cette nouvelle implantation a permis des équipements mieux adaptés, plus modernes, avec 6 salles de consultations et 3 salles de chirurgie (au lieu d'une).

Un SCANNER vient compléter les matériels déjà existants en radiologie, fibroscopie, échographie, laboratoire d'analyses, il permet aux deux docteurs vétérinaires d'effectuer des opérations neurologiques qui n'étaient pas possibles auparavant.

Ce scanner est le seul en Charente, sinon il faut aller à La Rochelle, Bordeaux ou Limoges.

Entre l'accueil, les soins et l'administratif, la clinique emploie 13 personnes.

Contact : 05 45 36 00 29



ASSOCIATIONS

Nouveau look pour une nouvelle année !

En cette nouvelle année 2021 nous sommes dit qu'un bon relooking s'imposait. Le Club House du tennis club de Châteaubernard avait bien besoin de se mettre à la page... Tout a été vidé et nettoyé (des coupes et encore des coupes !), quelques tours à la déchetterie puis est venu le tour de la ponceuse.



Finis les murs verts. Maintenant que la sous-couche est passée, reste à choisir les nouvelles couleurs du club house.

Un travail efficace, beaucoup d'efforts, le chantier a bien avancé grâce aux bénévoles et licenciés du club ! Merci à tous pour cette belle motivation !

Fin des travaux prévue pour avril.

Assemblée générale comité des Fêtes

Le comité des fêtes a tenu son AG le 15 mai, avec un certain retard dû à l'épidémie. Il n'était pas question de s'arrêter sur le passé récent pendant lequel aucune activité n'a été possible, mais bien plutôt de se projeter vers l'avenir, en espérant que l'embellie actuelle sur les restrictions rende les animations prévues faisables. On a bien senti chez tous les membres présents le désir de retrouver les fêtes qui jalonnent le calendrier de la commune, avec un redémarrage rapide si tout va bien.

Le comité souhaite organiser sa brocante en septembre, une manifestation autour du beaujolais nouveau en novembre, et bien sûr le marché de Noël, dont l'absence a été cruellement ressentie en 2020, en fonction des directives qui seront en vigueur à ces moments-là.

Tous les membres sont dans les starting-blocks pour préparer une année encore plus festive et joyeuse !



Et pour commencer, dès le 3 juillet, le comité proposera de fêter le début de l'été et une certaine liberté retrouvée. Ce sera "A vos masques, partez !", avec des animations pour les grands et les petits pendant l'après-midi, un repas champêtre le soir et encore des animations, tout cela bien sûr dans le respect de la réglementation du moment.

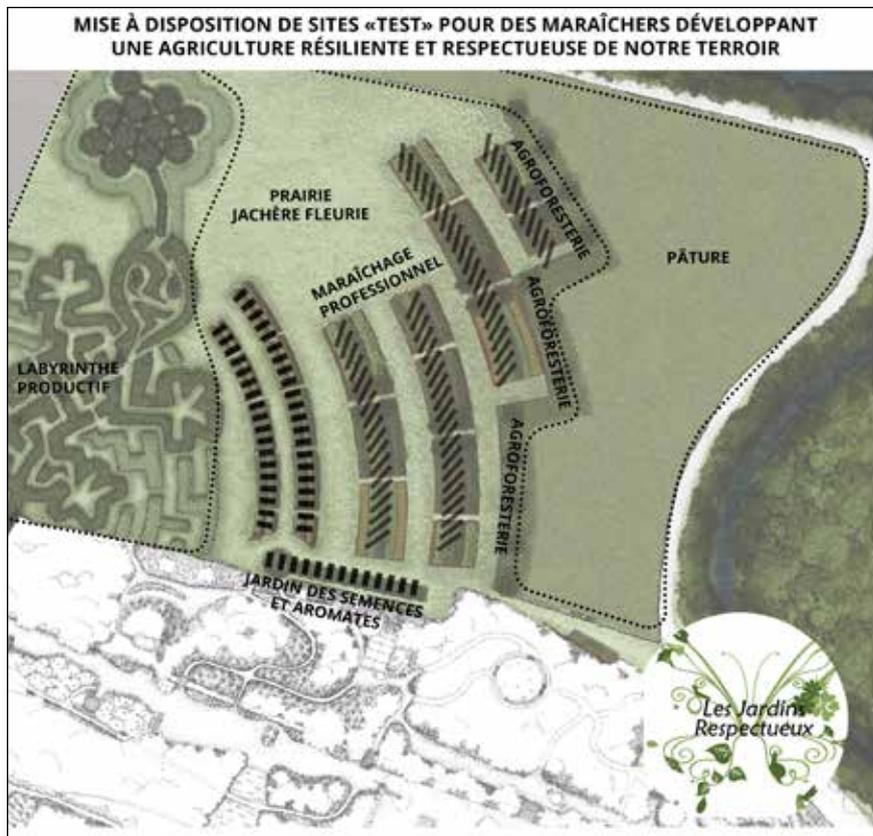
Reconquête du fleuve charente

Mise à disposition de sites test pour des maraîchers développant une agriculture résiliente et respectueuse de notre terroir.

L'association Les Jardins Respectueux est nouvellement propriétaire d'un terrain situé en bord de Charente et souhaite mettre en place un projet d'agroforesterie et de maraîchage sur sol vivant. L'enjeu du projet est de satisfaire les besoins de notre territoire en terme d'alimentation locale, saine et durable.

Le projet s'articule sur plusieurs espaces de productions légumières, aromatiques et céréalières ainsi que des espaces de pépinière d'osier, de prairie permanente pour nos ânes.

L'ambition du projet réside dans l'accueil de maraîchers en cours d'installation développant des techniques innovantes et résilientes (permaculture, graines "Population", compostage de surface, associations de culture...) dans une logique de respect du vivant et des écosystèmes environnants, dont notamment le fleuve Charente.



Le projet fait écho à la politique de Châteaubernard et nous remercions la municipalité et les services techniques pour leur soutien et ainsi de pouvoir bénéficier de la matière issue de l'entretien des espaces verts.

Cette matière nous servira à expérimenter un compostage de surface dans le but d'agrader (améliorer) le sol pour le cultiver.

Ce partenariat avec la collectivité permet aussi de répondre à l'enjeu environnemental de réduire les



déchets verts en déchetterie en les valorisant dans une production maraîchère locale.

Ce projet "Reconquête du Fleuve" matérialise les 10 ans de notre association, de son investissement sur le territoire et de notre lutte quotidienne contre l'érosion de la biodiversité et de nos paysages. Il sera le point de départ de nouvelles activités et offres aux Jardins Respectueux (marché de producteurs, paniers, offre de formations...), mais aussi une belle manière d'expérimenter et de diffuser les graines de notre banque de graines. Un pas de plus vers l'autonomie alimentaire de nos territoires.

ARTS, CULTURE, SPECTACLES

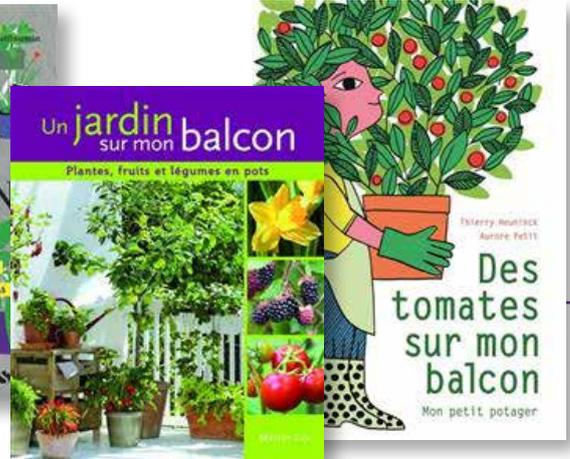
À la médiathèque



Légumes, aromates, fleurs, il est encore temps de semer ! La grainothèque est à votre disposition. Le principe est simple: prenez quelques graines, laissez pousser, gardez quelques plants pour récupérer les graines et déposez-les à la grainothèque ! Une documentation sur les semences et le jardinage vous est également proposée.

Important !

Il n'est pas nécessaire d'avoir une grande surface de culture. Une jardinière sur un rebord de fenêtre, quelques pots, suffisent pour savourer le plaisir de faire soi-même et de partager !



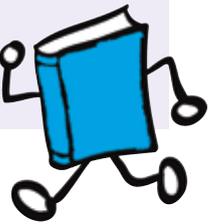
Des livres peuvent vous aider à vous lancer. Alors à vos semoirs, prêts, jardinez !

Bientôt à la médiathèque

Mercredi 9 juin à 14h30 
Atelier aromathérapie
 Animé par Virginie Brevard, docteur en pharmacie, initiez-vous à l'aromathérapie, et apprenez les propriétés des huiles essentielles.
Public adultes



16, 18 et 19 juin 
Salut les bouquins !
 Vente de livres, revues et CD retirés des rayonnages de la médiathèque..



Mercredi 7 juillet à 14h30 
« Du ménage dans nos placards »
 Grâce à l'association "Charente nature", apprenez à confectionner des produits de ménage respectueux de l'environnement.
Public adultes



Cet été, à partir du 1^{er} juillet
 Vous pourrez à nouveau profiter de **l'espace détente dans le jardin de la médiathèque** pour une pause lecture ! Vous y trouverez quelques magazines et livres.



Inscription à la médiathèque 05 45 32 76 76 ou mediatheque.chateaubernard.fr

Vu à la médiathèque - Salles d'exposition

Troc de Boutures et de graines 7 avril



Le soleil était au rendez-vous pour cet après-midi d'échanges variés de plantes, graines et bulbes.

Attention !

Il nous reste quelques spécimens que nous avons installés au sein de la médiathèque. Alors n'hésitez pas à poursuivre le troc !

Vote des enfants pour le prix littéraire des Incorruptibles 11 et 21 avril

Après plusieurs mois de découverte et d'animations autour de 5 livres, le jour du vote est arrivé. Les enfants des classes maternelles Le Petit Prince et La Combe des Dames ont choisi leur livre préféré : "Le bon côté du mur", l'album de Jon Agee, avec 54 voix sur 134 votants. Le résultat national sera donné le 11 juin sur le site internet : lesincos.com.



Éric Singelin / festival Graines de mômes 18 mai

Les enfants de la classe de CE2 de l'école Jules Vallès ont découvert l'art du livre pop-up avec l'auteur Éric Singelin.



Festival Graines de mômes 20 mai

Les élèves de la classe de CM2 de l'école Pablo Picasso se sont initiés à la philosophie autour du thème de l'amitié avec Ophélie Meunier de l'association "les Francas".



Le coup de cœur de l'équipe de la médiathèque

Akira de Katsuhiro Otomo - Glénat (série BD adulte)

Néo-Tokyo, an 2019. Nous sommes trente-huit ans après la Troisième Guerre mondiale. Le grand cataclysme a dévasté la planète. Depuis, le monde a entamé sa reconstruction. La capitale japonaise n'est plus qu'une espèce de gigantesque poubelle high-tech. Une nuit, une bande de jeunes motards fait une rencontre étrange : celle d'un enfant au visage de vieillard, doté de bien curieux pouvoirs. Ils ne le savent pas encore, mais le processus de réveil d'Akira vient de commencer... Sombre vision d'un futur aux allures d'apocalypse, Akira dépeint une société en perdition livrée aux enfants mutants, aux sectes religieuses et aux forces surnaturelles. Avec son sens du mouvement et de la vitesse, le dynamisme de son graphisme et son hyperréalisme, cette saga, entamée en 1982, est l'une des œuvres majeures de l'histoire des mangas. Elle est née de l'imagination de Katsuhiro Otomo, un auteur qui a largement contribué à faire reconnaître le genre hors des frontières de son pays natal.



Vague de Anouar Brahem - Universal Music France (CD)

Cet album nous donne un aperçu intéressant du parcours unique de ce talentueux joueur de oud et compositeur tunisien. Ce musicien a parfaitement réussi le mélange de la musique orientale et celle du jazz. Sa musique sonne comme une invitation au voyage. Fermez les yeux et laissez-vous porter dans un autre monde.

PROCHAINEMENT AU CASTEL

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

Le Casting du Castel, c'est fini...

Que le spectacle commence !

Les artistes retenus lors de la première phase du Casting du Castel ont -pour la plupart- découvert la salle au cours de l'audition passée devant la commission culture ce samedi 29 mai.

Exercice difficile, de leur propre aveu, mais immense joie de retrouver le chemin d'une scène, un public, même restreint, et tout ce qui fait le charme et le stress d'un tour de chant : installer son matériel, faire les balances avec les techniciens, se présenter, jouer, enfin !

Pour le jury, l'enjeu était différent, puisqu'il s'agissait de prendre le meilleur de chacun, sans se tromper et en toute objectivité.

Onze artistes ou groupes se sont produits sur la scène du Castel, entre 8 h et 18 h, dans la joie et la bonne humeur, comme un

heureux pied de nez à une saison impossible. Quatre d'entre eux seront présents en première partie de spectacles programmés en 2021/2022 :

Philomène, Tandem, Manas, et Tibo.

La qualité des prestations a même poussé les membres de la commission à envisager des propositions originales pour certains autres. A suivre...

Avec le Casting, le Castel ouvre une nouvelle porte aux artistes, et cet événement qui aurait pu n'être qu'une tentative de rompre la monotonie d'une année gâchée par les restrictions sanitaires est devenu un pari réussi sur le talent, une source d'idées nouvelles pour notre salle culturelle. Alors, merci aux artistes qui ont joué le jeu, et à tous ceux qui ont concouru à cette belle réalisation.

Et vive le spectacle vivant !



Philomène



Tibo



Manas



Tan2em

Projet les enfantastiques

Avec Monsieur Nô, nous allons enregistrer 2 chansons le 27 mai au Castel. Il n'y aura personne dans le Castel à cause du Covid. Nous ne chanterons pas tous ensemble mais en duo. Aussi le CD comportera plusieurs chansons créées. Ce n'est pas nous qui avons créé les chansons mais ce sont des anciens élèves de notre école qui sont maintenant au collège. Monsieur Nô est aussi venu le mardi 11 mai au matin pour tester nos voix. Certains d'entre nous sont solistes et d'autres chanteront en duo. Pour nous entraîner nous chantons tous les jours et nous devons apprendre les 2 chansons.



Les nouvelles dates des spectacles reportés...

ELASTIC ET FRANCESCA

> EL SPECTACOLO !



6 SAMEDI
Nov 2021
> 20H30

COMEDIE VISUELLE

J'AI RENCONTRÉ DIEU SUR FACEBOOK

> PAR MADANI COMPAGNIE



19 VENDREDI
Nov 2021
> 20H30

THÉÂTRE ACTUEL

JOVANY & LE DERNIER SALTIMBANQUE



15 SAMEDI
Janv 2022
> 20H30

MUSIC-HALL

LE PRÉNOM

> PAR LE THÉÂTRE DES SALINIÈRES



5 SAMEDI
Fév 2022
> 20H30

COMEDIE

LES CLOWNS DE LA ROUTE

> PAR ARTSCÈNE COMPAGNIE



31 JEUDI
Mars 2022
> 20H30

CLOWNS

LA PART DES ANGES

> PAR LE THÉÂTRE DES SALINIÈRES



16 SAMEDI
Avril 2022
> 20H30

COMEDIE

FRANÇOIS LASSERRE

> INFOX NATURE



18 MERCREDI
Mai 2022
> 20H30

CONFERENCE NATURE

ELODIE POUX



10 VENDREDI 11 SAMEDI
Juin 2022 Juin 2022
> 20H30 > 20H30

HUMOUR

SOLIDARITÉS

Aidants Connect C'EST QUOI ?

Aidants Connect permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.

Un usager se rend dans un lieu d'accompagnement pour se faire aider dans la réalisation de ses démarches administratives en ligne.



L'utilisateur a-t-il un compte auprès d'un des fournisseurs d'identité France Connect ? Si ce n'est pas le cas, l'aidant l'aide à en créer un.



L'aidant et l'utilisateur définissent le périmètre des démarches pour lesquelles l'utilisateur souhaite être accompagné.



L'aidant fait signer en ligne un mandat à l'utilisateur et lui remet une version papier.



Grâce à son compte Aidants Connect, l'aidant réalise la démarche en ligne pour le compte de l'utilisateur. Aidants Connect facilite cet accompagnement sur tous les sites de démarches accessibles via FranceConnect.



A Châteaubernard, ce service est d'ores et déjà disponible, s'adresser à la mairie

Repas des Aînés



A vos agendas, réservez votre date !

Le prochain repas des Aînés aura lieu le dimanche 27 février 2022, au Castel. Après l'interruption due au covid, vous allez enfin pouvoir vous retrouver autour d'une table, et renouer avec une journée festive.

Recyclons les masques jetables !

Les masques à usage unique sont constitués de matières plastiques très polluantes, puisqu'on estime qu'il faut 400 ans pour les éliminer totalement dans la nature. Jusqu'à présent, on vous recommandait de les jeter dans le sac noir. Désormais, vous pouvez faire un geste pour l'environnement, en les rapportant dans les cartons mis à votre disposition, à la mairie ou à la médiathèque. Ils seront ainsi recyclés, et ce sera un déchet en moins dans la nature !



INFOS

Élections

Quelles sont les compétences des régions et des départements ?



Les 20 et 27 juin, les électeurs sont appelés à renouveler les conseils régionaux et départementaux. Ces deux collectivités ont des compétences différentes, qui se complètent. Elles ont toutes les deux une incidence sur notre vie de tous les jours, en matière de transports, de scolarité ou de solidarité par exemple. Afin de mieux comprendre quel est le rôle de chacune, voici les grands domaines de compétences de la région et du département.



Voter pour ses conseillers régionaux et départementaux, c'est faire entendre ses choix et participer à la vie commune.

Extraits des délibérations

jeudi 1 avril 2021

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif.
- Procède à l'affectation du résultat.
- Vote les taux de la taxe foncière non bâtie et de la taxe foncière bâtie.
- Vote le budget primitif 2021.
- Valide l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AK 337 propriété de la SAFIM.
- Accepte la reprise des réseaux de la résidence des Chênes.
- Autorise M le Maire à signer une convention avec M le Maire de la ville de Cognac dans le cadre d'une participation financière aux frais de fonctionnement de la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).
- Valide l'acquisition de la parcelle AV 774, propriété de M Dantony.
- A pris connaissance du rapport d'activité 2019 de Calitom.
- A attribué des subventions associatives.
- A désigné son représentant du conseil municipal à l'espace Citoyen - Conseil de développement de Grand Cognac.
- A émis un avis favorable sur le transfert de la cloche de l'ancienne église Sainte Thérèse à l'abbaye de Châtre à Saint-Brice.
- A pris connaissance des conditions du marché de location de la balayeuse.

mardi 11 mai 2021

Préalablement à l'ouverture du conseil municipal l'association les Jardins Respectueux a présenté son projet « reconquête du fleuve Charente ».

- A pris connaissance des décisions prises par M le Maire.
- Valide l'ouverture d'un poste d'agent de maîtrise.
- Autorise M le Maire à signer avec Grand Cognac un avenant (n°2) à la convention du 25 août 2015 relative à la mise à disposition du stade Claude Boué.
- Autorise M le Maire de signer avec Grand Cognac une convention de prestation de service relative à l'entretien d'équipements communautaires du 21 janvier 2019.
- Autorise M le Maire à signer une offre de reprise de l'ancienne balayeuse.
- Accepte la demande de garantie « prêt bancaire » au profit de l'association des Jardins Respectueux.
- Valide l'acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain cadastrée AZ 55 rue des Landes.
- A pris connaissance des conditions du marché de maîtrise d'œuvre pour voie nouvelle Caroline AIGLE.
- Accepte le principe de gratification des stagiaires de l'enseignement secondaire ou supérieur.
- **Attribue des subventions associatives.**

- A pris connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes – exercices 2017 et suivants de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac.
- A pris connaissance des orientations du règlement local de publicité intercommunale.
- A validé l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 6h (sauf période de Noël).

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées. Les décisions prises par M le Maire en vertu de ses délégations ont été communiquées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2020/

La chasse à la glu

Interdite en Charente, la chasse à la glu est interdite partout en France, sauf dans 5 départements du sud-est, où elle est cependant suspendue actuellement sur décision du Conseil d'État. Aussi, lorsque les agents des services techniques ont constaté l'existence d'une telle pratique aux alentours du parc de jeu du Castel et de la chapelle des Templiers, la police municipale a fait appel à l'Office français de la biodiversité pour entamer des investigations. Les fautifs n'ont pas été identifiés, mais les services restent vigilants, afin d'empêcher que ces actes répréhensibles se reproduisent.



Vols de fleurs au cimetière

Depuis quelque temps, on assiste à une recrudescence des vols de fleurs sur les tombes du cimetière. Plusieurs familles ont signalé ces actes à la police municipale, puis déposé plainte au commissariat de Cognac. Ces vols sont particulièrement odieux, car ils portent atteinte au respect dû à nos morts, et sont très mal ressentis par les familles dans la peine. La police municipale renforce sa surveillance afin de prévenir ces incivilités inacceptables et de punir les délinquants.



Cérémonie du 8 mai

Conformément aux instructions préfectorales, la cérémonie commémorant la victoire du 8 mai 1945 a eu lieu au monument aux morts en comité restreint. Le maire était accompagné du colonel Nicolas Liautey, commandant de la base aérienne 709, et de la conseillère départementale, les anciens combattants étant représentés par un membre de la FNACA et deux porte-drapeaux. L'adjoint référent défense a lu le message de la ministre déléguée, chargée de la mémoire et des anciens combattants, avant le fleurissement du monument. Dès que les conditions sanitaires le permettront, les cérémonies seront de nouveau ouvertes au public et aux enfants des écoles.

Nouveau paiement de proximité... Payez votre facture chez un buraliste !

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront ce logo "PAIEMENT DE PROXIMITÉ". Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire (pas de chèque accepté) après avoir flashé le QR code figurant sur votre facture.



Suppression de la taxe d'habitation

un nouveau système de financement pour la collectivité

Jusqu'en 2020, les contribuables supportaient trois taxes, appelée taxes locales, qui alimentaient le budget communal : la taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et non bâti. Le montant de ces recettes est le produit d'une base (appelée valeur locative) multipliée par un taux. Les bases sont révisées annuellement par les services de l'État, tandis que les taux sont votés par le conseil municipal. Aujourd'hui, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, effective pour 80% des foyers en 2021, représente un manque à gagner pour Châteaubernard de 346 000€. Pour compenser cette perte, l'État a choisi d'affecter aux communes le produit de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti. Dans le même temps, la décision a été prise de baisser de 50% la base de calcul de la taxe sur le foncier bâti des établissements industriels.



Au final, la taxe perçue par la commune sera désormais le résultat de l'addition du taux communal (14,54%) et du taux départemental (22,89%), soit un total de 37,43%. Par un mécanisme de correction, la commune percevra un montant équivalent à celui qu'elle percevait sur la taxe d'habitation. Pour le contribuable, la part départementale disparaît, le montant de sa taxe sur le foncier bâti ne subira que la hausse minimale liée à l'augmentation de la valeur locative, décidée par l'État.

Le double objectif de cette réforme est donc bien atteint : la préservation des finances des communes par le transfert de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti, et une baisse de l'impôt pour le contribuable avec la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers à ce jour.

INFOS

Ils nous ont quittés

Marcelle CHERAMNAC, épouse PELTIER

le 1er janvier 2021 à l'âge de 76 ans

Alain BAU

le 26 février 2021 à l'âge de 59 ans

Ginette OURTAAU, veuve DEBERTEIX

le 5 mars 2021 à l'âge de 89 ans

Jean TACHET

le 5 mars 2021 à l'âge de 99 ans

Jean BRUNETEAU

le 8 mars 2021 à l'âge de 96 ans

Daniel BOYER

le 9 mars 2021 à l'âge de 76 ans

Marise MICHAUD, veuve VUILLEMAIN

le 19 mars 2021 à l'âge de 97 ans

Hélène DUBOIS, veuve MESLIER

le 8 avril 2021 à l'âge de 86 ans

Fernand GOT

le 19 mars 2021 à l'âge de 94 ans

Andrée PAILLAT, veuve BERGEOT

le 20 avril 2021 à l'âge de 94 ans

Lucienne ROUDY, épouse GAILDRAT

le 14 mai 2021 à l'âge de 94 ans

Monique ANGEVAIN, veuve MASSIOT

le 16 mai 2021 à l'âge de 82 ans

Jeanne BELLIARD, veuve DARJAU

le 18 mai 2021 à l'âge de 83 ans

Bienvenue aux bébés

Logan JUDES

le 11 Avril 2021 à La Rochelle

Kélya LATOUR

le 15 Avril 2021 à Châteaubernard

Félicitations aux mariés

Jean-Manuel PROUST et Typhaine ROLLAND

le 20 Mars 2021 à Châteaubernard

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.



Ouverture du cimetière

Les horaires

Conformément au règlement municipal du cimetière, les horaires d'ouverture sont :

Période d'hiver

du 8 novembre au 31 mars de 8h à 17 h 30

En dehors de ces horaires les portes sont automatiquement fermées, par gâches électriques.

Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour laisser sortir après l'heure de fermeture.



Lancement du site "RappelConso"

"RappelConso" est le nouveau site public unique d'information des consommateurs sur les rappels de produits de consommation courante. Il a pour but d'améliorer l'information des consommateurs sur les rappels de produits. Ainsi, depuis avril 2021, les consommateurs peuvent retrouver l'intégralité des rappels de produits alimentaires et non-alimentaires sur un seul et même site (hors médicaments et dispositifs médicaux).

Ce nouveau dispositif a vocation à être renseigné par les professionnels, qui devront saisir les rappels les concernant sur RappelConso.

Cette publication obligatoire des rappels sur le site RappelConso vient en complément de l'information, en magasin ou par tout autre moyen, normalement assurée par les professionnels.

Attention, la déclaration par un professionnel du fait qu'un produit qu'il a mis sur le marché ne répond pas aux exigences de sécurité est une obligation existante qui n'est pas modifiée par la création de RappelConso. Connectez-vous sur le site <https://rappel.conso.gouv.fr/>



Le site des alertes de produits dangereux

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins,
Cher(e)s Ami(e)s,

"Sur l'air de Madame la Marquise" (Une petite pointe d'humour)

Allo ! Allo ! quelles nouvelles ?

Que se passe-t-il dans ma commune ?

Tout va très bien , Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien.

Pourtant, il faut que l'on vous dise, l'on déplore des erreurs, des incidents, quelques soucis :

- En contradiction avec la sécurité nocturne demandée par nos concitoyens et avec le fallacieux prétexte d'économie, suppression de l'éclairage public de zéro heure à six heures du matin dans l'ensemble de notre ville y compris dans les giratoires dangereux et les quartiers isolés. Ce n'est pas la meilleure méthode pour lutter contre les délinquants et cambrioleurs, selon l'expérience de nombreuses villes dont Cognac.

- Verallia envisage la fermeture du troisième four, ce qui va entraîner une importante perte d'emplois, sans grande réaction des élus du territoire à part une simple motion, sans effet notoire...

- Multiplication des zones 30, sur des chaussées souvent en mauvais état et avec un irrespect notoire d'une réglementation qui est perçue comme excessive sur des voies devenues de transit et sans un réel contrôle.

- L'abandon par l'État de l'aménagement sécuritaire des accès et des sorties de la déviation de la RN141, le rend responsable de ce fiasco et des nombreux accidents très graves qui s'y produisent !

- La Police Nationale est un droit régalien de l'État, qui ne peut et ne doit être transféré à la charge des communes et ne peut être remplacé par des Polices Municipales. Dans notre agglomération urbaine le commissariat de police n'est ni conforme à l'accueil du public ni à des conditions de travail décentes pour les policier(e)s !

- La cloche de la Chapelle Sainte-Thérèse s'est envolée vers une propriété privée de la commune de Saint-Brice par le soufflé de la Majorité sans une réflexion sérieuse sur l'usage de ce patrimoine qui avait trouvé sa place à Châteaubernard après une longue route. Elle aurait pu y faire résonner encore longtemps sur notre sol le son des mémoires oubliées...

- Comme à Cognac une machine à désherber par la chaux a mis le feu sur une propriété de la rue Jean Monnet, de l'huile de coude non polluante va la remplacer.

- Le Centre de vaccination des Vauzelles a mis du temps à trouver un rythme permettant la vaccination. Beaucoup de retard pour la deuxième dose et qu'en sera-t-il pour l'éventuelle troisième dose à l'automne si la pandémie se confirme dans le temps, comme étant la nouvelle et très agressive grippe ?

- Mais à part ça , Madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien à Châteaubernard et dans le Cognçais...

- Au moment où nous nous retrouvons après de nombreux mois, nous devons prendre conscience combien nous nous sommes manqués les uns, les uns et les autres et combien les événements les plus simples étaient souvent les plus heureux. Alors ne gaspillons pas le temps nouveau, dégustons le en le partageant avec modération dans un univers sanitaire où la prudence est la bonne conseillère.

Au nom de toute la liste d'Opposition, je souhaite à toutes et à tous une bonne santé et un heureux été.

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Tél : 05.45.32.06.47

19 mai 2021 : Un début de liberté, avec un petit air de déjà vu...

Confinement, déconfinement, reconfinement, couvre-feu, distanciation, etc., autant de mots que nous souhaitons éliminer de notre vocabulaire, même s'ils viennent tout juste pour certains d'entrer au dictionnaire.

Alors, ces magasins qui ouvrent de nouveau, ces terrasses qui se remplissent, ces cinémas qui reprennent leurs séances, ce sont des avant-goûts d'une liberté que nous devrions totalement recouvrer dès le 1^{er} juillet. Et le mauvais temps de ce mois de mai ne suffit pas à éteindre le sentiment de soulagement que nous éprouvons, ni à diminuer l'immense espoir de retrouver bientôt les concerts, les stades, les salles de spectacle, les restaurants, tous ces lieux où les mots "se rencontrer" vont prendre une nouvelle et plus forte signification.

Nous savons bien, malgré tout, que la menace d'une nouvelle vague plane toujours, redoutée par les scientifiques, les soignants et les décideurs. Tous les voyants sont au vert, au moment précis de cette chronique, baisse des cas, baisse des hospitalisations, baisse de la mortalité, vaccination à un rythme de plus en plus élevé. Des voyants qui justifient à la fois la sortie des restrictions et l'espérance de reléguer le covid au rang de mauvais souvenir. Mais l'éventualité d'une rechute existe toujours.

A nous de conjurer le mauvais sort. La liberté retrouvée ce n'est pas faire comme avant, car la sécurité de tous passe par la responsabilité de chacun. Se faire vacciner c'est se protéger et protéger les autres, garder son masque lorsque nous sommes nombreux c'est éviter une nouvelle propagation du virus, respecter les consignes de distanciation c'est limiter le risque d'un retour de l'épidémie. Les efforts que nous avons consentis depuis plus d'un an sont récompensés aujourd'hui, ceux qu'il nous reste à faire sont le prix à payer pour se débarrasser durablement de l'épidémie. Ne gaspillons pas nos acquis par un retour prématuré à l'insouciance, ces derniers mois ne nous ont-ils pas incités à réviser nos priorités ?

Pour déconfiner heureux, déconfinons raisonnables, et profitons de cette expérience pour redonner leur vraie valeur à la famille, aux amis, aux collègues, revenons sur les terrasses et dans les magasins, bien sûr, mais pas seulement. C'est le moment de retrouver le goût des plaisirs simples, des rencontres sincères, des amitiés anciennes, de se redécouvrir les uns les autres, de reprendre pied dans notre environnement.



Nous ne serons pas heureux tout seuls, le bonheur se construit ensemble.

CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS
SONT INCLUS LES REPORTS DÛS AUX JOURS FÉRIÉS.

JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
M1		J1		D1		M1	
M2		V2		L2		J2	
J3		S3		M3		V3	
V4		D4		M4		S4	
S5		L5		J5		D5	
D6		M6		V6		L6	
L7		M7		S7		M7	
M8		J8		D8		M8	
M9		V9		L9		J9	
J10		S10		M10		V10	
V11		D11		M11		S11	
S12		L12		J12		D12	
D13		M13		V13		L13	
L14		M14	FÉRIÉ	S14		M14	
M15		J15		D15	FÉRIÉ	M15	
M16		V16		L16		J16	
J17		S17		M17		V17	
V18		D18		M18		S18	
S19		L19		J19		D19	
D20		M20		V20		L20	
L21		M21		S21		M21	
M22		J22		D22		M22	
M23		V23		L23		J23	
J24		S24		M24		V24	
V25		D25		M25		S25	
S26		L26		J26		D26	
D27		M27		V27		L27	
L28		M28		S28		M28	
M29		J29		D29		M29	
M30		V30		L30		J30	
		S31		M31			

Les déchets non triés ont un coût

Il faut savoir que chaque fois que 1 tonne de déchets recyclables n'est pas triée et donc qu'elle est placée dans un sac noir qui va être enfoui, c'est un surcoût financier de 210€ pour la collectivité et un impact environnemental certain puisqu'il s'agit de ressources perdues.

En Charente, nos sacs noirs sont aujourd'hui encore composés à 26% de déchets qui auraient pourtant pu être triés : emballages papier ou plastique destinés au sac jaune, verre ou encore déchets organiques compostables. Cela se traduit par une perte de 3,5 millions d'euros chaque année, qui se retrouvent directement sur nos feuilles d'impôts.

Il existe de nombreuses actions qui permettent d'éviter la production de déchets : composter ses biodéchets à la maison, mettre un stop-pub sur sa boîte aux lettres, ou encore éviter les produits sur emballés, proscrire les produits à usage unique, préférer les achats en vrac, etc...

Bien évidemment, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Réduire ses déchets, mieux les trier, c'est donc aussi éviter une hausse trop importante des coûts.



Un doute concernant le tri de vos déchets ? Consultez l'outil «Où va ce déchet» sur le site calitom.com ou le guide du tri en téléchargement. Pour vos déchets de cuisine et de jardin, vous pouvez vous procurer un composteur gratuit en faisant votre demande en ligne via le formulaire dédié.